



# Étude d'exploitation des potentialités en termes de Zones d'Expansion des Crues Réunion de démarrage

02 juillet 2019 – Vignoux-sur-Barangeon

## Compte-rendu sommaire des échanges

Participants :

Structure	Nom	fonction
Commune de Vierzon	Jean-Luc LABERGERIE	DST
Commune de Vierzon	Eric CHAMIGNON	Services techniques
Commune de Vignoux-sur-Barangeon Communauté de Communes Villages de la Forêt	Corinne TORCHY	1 <sup>ère</sup> Adjointe au Maire
Commune de Foecy	Laurent RIVAUD	conseiller
SI Vallée de l'Yèvre	Dominique TELLIEZ	Vice-président
SI Vallée de l'Yèvre	Jérémy JOLIVET	Cellule animation
Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry	Florence GALLIEGUE	Service urbanisme
Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry	Géraldine THIEFFRY	Service environnement
Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry	Paul PIETU	Vice-président
Chambre d'agriculture du Cher	Jean-Dominique GILET	Sous directeur
Conseil départemental du Cher	Christelle LESPRIT	Service de l'Eau
PETR Centre-Cher	Claire SCHNEIDER	environnement
SNCF	Christian DEVILETTE	Surveillant de travaux
SNCF	Willy FOUILLET	Contrôleur du patrimoine
Établissement Public Loire	Renaud COLIN	Directeur adjoint
SAGE Yèvre-Auron (Vice-président du SCB)	Bernard DUPERAT	Vice-président de la CLE
SAGE Yèvre-Auron	Cécile FALQUE	animatrice

M. DUPERAT, Vice-président de la Commission Locale de l'Eau accueille les participants, les remercie de leur présence et remercie la commune de Vignoux-sur-Barangeon pour l'accueil de la réunion dans ses locaux. Après un tour de table, il laisse la parole à Mme FALQUE, animatrice qui présente l'ordre du jour :

1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE ZEC DU SAGE .....	1
2. ZONE D'ÉTUDE .....	2
3. CHOIX DES SITES .....	2
4. LE PHASAGE DE L'ÉTUDE ET SON CONTENU .....	2
5. ZOOM SUR LA ZEC YÈVRE-VIERZON-FOECY .....	2

Le support de présentation est joint au compte-rendu.

### 1. Contexte de l'étude ZEC du SAGE

Voir le support de présentation

M. DUPERAT pense que l'eau est un enjeu majeur, même sous nos climats dits « tempérés ». Le climat évolue, l'année 2019 s'annonce difficile concernant le manque d'eau mais les phénomènes d'inondations risquent de s'aggraver aussi et d'être plus intenses.

## 2. Zone d'étude

*Voir le support de présentation SAGE*

## 3. Choix des sites

*Voir le support de présentation + support de présentation de l'analyse exploratoire à l'échelle du bassin de la Loire, présentée par M. COLIN, Établissement Public Loire*

Mme FALQUE rappelle que l'analyse exploratoire de l'EP Loire, sur laquelle s'est appuyé le choix des sites, ne comprenait pas les cours d'eau < 30 km. Cela explique pourquoi il n'apparaît pas de zone d'expansion potentielle sur le cours du Moulon alors que le bassin semblerait s'y prêter par exemple.

## 4. Le phasage de l'étude et son contenu

*Voir le support de présentation*

M. JOLIVET pense à différents points, notamment en termes de données disponibles :

- l'ouvrage des Forges doit avoir fait l'objet de mesures topométriques, le propriétaire doit mettre à jour son règlement d'eau actuellement.
- le MNT de la DREAL est très précis que le secteur, avec un pas très petit.

M. GILET demande comment sera évaluée l'occupation des sols, notamment en termes d'usage agricole ?

Mme FALQUE indique que le bureau d'étude utilisera pour la phase 1 les données « classiques » type Corine land Cover, le RGA ou Mapsoil qui pourront être affinées par les visites terrain. M. GILET alerte sur l'ancienneté du RGA mais ne connaît pas d'autres bases de données. Mme FALQUE voit avec le bureau d'étude pour une éventuelle expertise de la Chambre d'Agriculture dans le cadre de la phase 3, pour établir des analyses Cout-Bénéfice fines.

## 5. Zoom sur la ZEC Yèvre-Vierzon-Foecy

M. JOLIVET s'interroge sur la capacité du Syndicat à compléter les modélisations qui seraient entreprises dans le cadre de cette étude, sur un secteur non étudié mais dans la continuité. Il pense notamment à la zone en amont de la zone d'étude et demande s'il est possible d'agrandir le périmètre ? Mme FALQUE indique que la limite amont de ZEC potentielle s'arrête à ce niveau car il y a un resserrement de la vallée occupée alors de façon condensée par beaucoup d'infrastructures et marquée par la confluence avec le Barangeon,

Les discussions portent ensuite sur un secteur en rive gauche en amont de Vierzon, au niveau des anciennes sablières. M. DEVILETTE confirme qu'un aqueduc permet le passage des eaux de l'Yèvre en crue (secteur Forges) sous la voie ferrée qui va vers Bourges, puis que 2 autres passages leur permettent de rejoindre le Cher (*voir carte ci-joint*). Il n'est pas sûr que le transfert d'eau se fasse toujours dans ce sens. M. LABERGERIE indique que 1 des plans d'eau peut servir en secours à l'Alimentation en Eau Potable de la Ville de Vierzon (*voir carte*).

**La zone d'étude est étendue à ce secteur (rive gauche, amont de Vierzon) dont le fonctionnement semble potentiellement intéressant en termes d'expansion des crues et comporte une zone humide prioritaire de l'inventaire du SAGE.**

M. TELLIEZ demande si les ZEC seront intégrées dans le PLUi. Mme GALLIEGUE indique que globalement la zone d'étude est en PPRi, donc qu'il existe d'ores et déjà des prescriptions fortes. Elle précise qu'en PPRi certains aménagements peuvent être autorisés moyennant des conceptions adaptées au risque inondation. Mme FALQUE demande à quelle étape en est le projet de PLUiH sur la CdC VSB ? Mme GALLIEGUE indique que diagnostic sera présenté en fin d'année aux PPA, que le PADD est prévu pour l'été prochain.

M. LABERGERIE demande sur les critères pour sélectionner les sites qui seront étudiés en phase 2 sont déjà définis ? Mme FALQUE indique que non mais que la phase 1 éclairera sûrement les choix et sera l'occasion de décider collectivement de la suite. Elle rappelle que l'étude du SAGE n'est pas exclusive, que d'autres études/démarches peuvent être entreprises par ailleurs par d'autres acteurs. M. TELLIEZ approuve et pense que la phase 1 apportera des critères techniques de sélection mais que les critères « politiques » et les volontés locales seront déterminants, notamment pour la phase 3 à vocation opérationnelle.

M. JOLIVET indique que pour certains sites, des mesures de protection ou d'aménagement peuvent être entreprises sans modélisation hydraulique tel que prévue en phase 2. Si une zone s'avère fonctionnelle dès le départ, il n'y a peut-être pas besoin de savoir exactement le nombre de cm de « gagnés » sur une crue X pour la protéger ou l'améliorer.

M. LABERGERIE demande quels types d'aménagement pourraient être faits et le niveau d'investissement que cela demanderait? Mme FALQUE répond que les solutions d'optimisation d'inondation peuvent être multiples. Certaines peuvent relever de mesures de protection ou d'aménagements légers : augmenter, ou maintenir, la « rugosité » du fond de vallée pour que les eaux coulent moins vite, par un réseau de haies par exemple ; supprimer un merlon de curage en rive pour améliorer la connexion entre le cours d'eau et la vallée ; éviter l'implantation ou l'élévation de remblais routiers ou autre dans la vallée ; remplacer ou rajouter des passages hydrauliques sous un remblai etc. D'autres peuvent être plus conséquents : terrassements pour la constitution d'une « retenue » sèche etc.

Les participants sont invités à **positionner sur des cartes** tous les aménagements, ouvrages, projets dont ils auraient connaissance et qui pourraient avoir un effet sur, ou être impactés par, l'expansion des crues.

*Les cartes résultantes sont jointes au présent CR.*

M. JOLIVET demande si tous les aqueducs sous le canal sont connus ? M. DUPERAT pense que le SCB dispose de cette information.

M. JOLIVET informe d'un projet de bassin tampon d'eaux pluviales le long de la RD 30 à Foecy par le CD18, dans le cadre de la protection du captage d'eau potable.

Mme FALQUE précise que **toutes données topométriques** en format natif (dwg, shp, mif/mid etc.) que les participants voudraient bien transmettre, permettraient d'obtenir une modélisation plus réaliste.

Elle est également disponible **pour aller sur le terrain** ou récupérer **des clichés photos** (d'ouvrage, de crue etc).

**M. DUPERAT remercie les participants pour ces échanges riches et l'intérêt qu'ils portent à cette thématique.**